



Reprendre
sa vie
en main

Les logiques de l'empowerment

Renforcer les capacités d'action des individus et des collectifs
plutôt que les maintenir dans une relation d'assistance paternaliste :
les principes de l'empowerment ont le vent en poupe...

XAVIER MOLÉNAT

« **C**apacitation », « pouvoir d'agir » voire « empouvoirement »... Bien que l'on n'ait pas encore trouvé la bonne manière de le traduire en français, le concept d'empowerment est à la mode dans l'Hexagone. Il est en effet porteur d'une ambitieuse promesse : renouveler les politiques sociales en s'appuyant sur les capacités d'action des citoyens et des collectifs.

Sortir de la passivité

Dans leur récente présentation du concept, la sociologue Marie-Hélène Bacqué et l'économiste Carole Biewener rappellent que l'empowerment naît dans les années 1970 de plusieurs origines (1). Parmi celles-ci, on trouve en particulier les luttes des mouvements noir et féministe aux États-Unis d'un côté, et le champ du développement international (plus spécifiquement en Asie du Sud) de l'autre. De nature très différente, ces mobilisations ont en commun d'apparaître sur « un même fond d'opposition aux formes d'autorité hiérarchique imposées du haut » et autour d'enjeux de reconnaissance des « have not », des marginalisés ou des « subalternes ». Les critiques qu'elles adressent à la manière dont ces populations sont prises en charge sont de plusieurs ordres. Il y a tout d'abord, à un niveau global, une dénonciation des inégalités de classe, de race et/

ou de genre. Il y a ensuite une remise en cause des fonctionnements paternalistes des divers acteurs de l'encadrement social (ONG, travailleurs sociaux), qui réduisent les assistés à des victimes passives ne demandant qu'à être secourues. Cette critique s'articule avec une demande de participation des individus et des collectifs à la définition de leurs besoins et des actions à mener. Enfin, en lien avec le monde académique, un débat sur le poids respectif des contraintes, des dominations, des logiques institutionnelles (les structures) et des capacités d'action individuelles (l'agency ou « agencité ») dans le changement social.

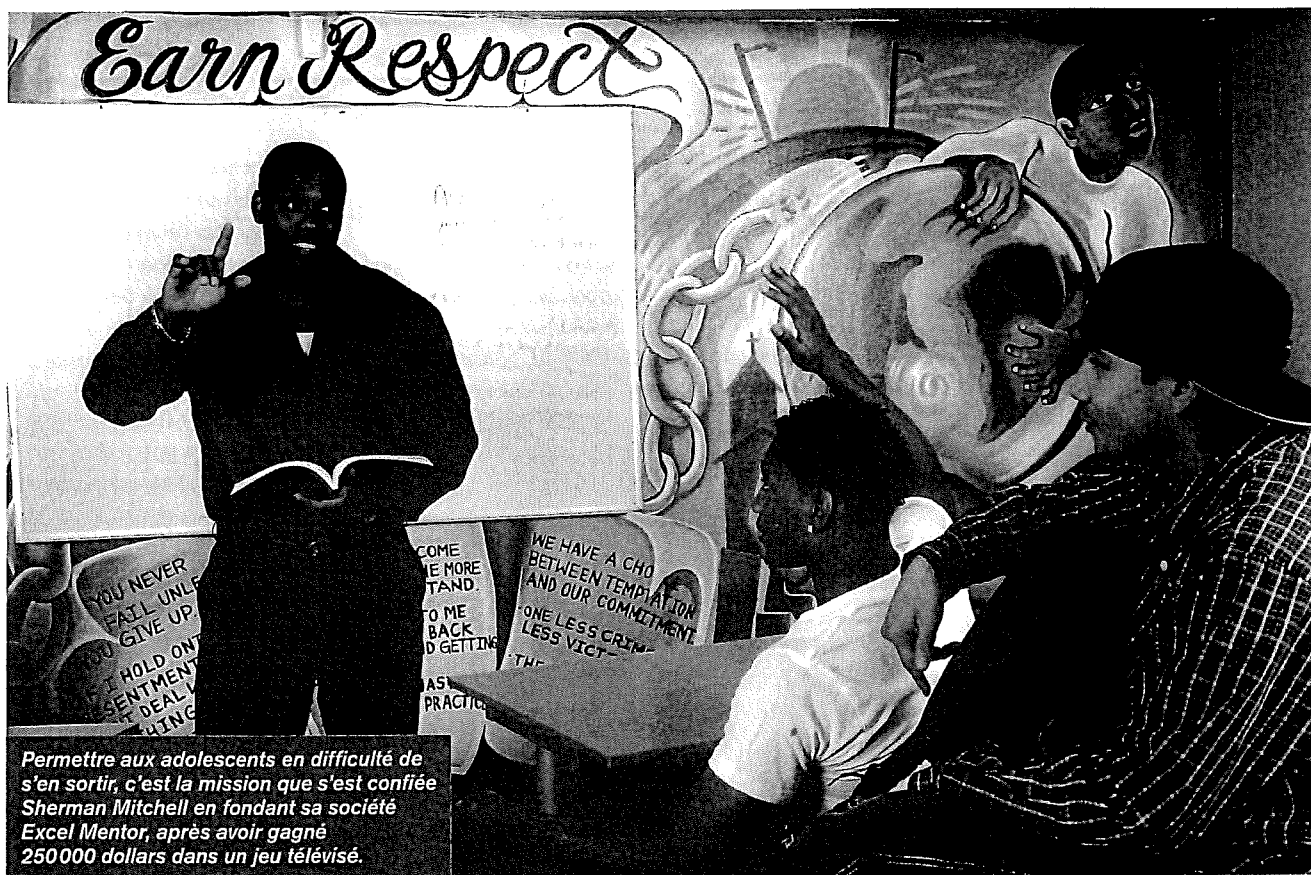
Changement individuel et changement collectif

L'originalité des démarches d'empowerment qui naissent au croisement de ces réflexions est de poser que, pour les groupes pauvres ou dominés, l'amélioration de leur condition ne viendra pas de l'octroi d'une aide ponctuelle par les services sociaux mais d'un changement à la fois et inséparablement individuel, collectif et social. La « conscientisation », la construction d'une confiance en soi et de compétences individuelles découlent d'une démarche collective de soutien et de réconfort (groupes

de parole, échanges d'expériences et de conseils, actions collectives) ayant pour but ultime l'émancipation et la transformation de la société. Des associations féministes mènent par exemple des actions d'empowerment auprès de femmes battues : les premiers ateliers visent à faire prendre conscience du problème, en posant aux participantes des questions telles que « pourquoi les hommes battent-ils leurs épouses ? » ou « pourquoi les femmes se sentent-elles souvent coupables ? » Il s'agit de faire prendre conscience du fait que la violence conjugale n'est pas un problème individuel mais social, ce qui permet d'aborder dans les ateliers suivants le problème du sexisme. Les dernières séances explorent collectivement les moyens d'action à disposition des femmes : comment ne pas se laisser faire face aux regards parfois moralisateurs des institutions ? Comment trouver un logement, où trouver les bons conseils ? Bref, il s'agit « d'organiser et de motiver les femmes à agir, et non de fournir une assistance sociale à des nécessiteux ».

Empowerment et développement

Parti de mouvements radicaux, ce renversement de perspectives va intéresser un nombre croissant d'acteurs à partir des années 1980. Les préceptes de l'empowerment infusent



Permettre aux adolescents en difficulté de s'en sortir, c'est la mission que s'est confiée Sherman Mitchell en fondant sa société Excel Mentor, après avoir gagné 250 000 dollars dans un jeu télévisé.

Nicole Weingart/Redux/Rea

notamment parmi les travailleurs sociaux américains, dont certains entendent passer d'une «*relation de bienfaisance*» à une «*collaboration*» avec leur public. Le succès est plus frappant encore au sein des institutions du développement international qui, face à l'enlisement des politiques de lutte contre la pauvreté inspirées du Consensus de Washington, ont fait de l'*empowerment* l'un de leurs principaux mots d'ordre à partir des années 1990. Donnant les lignes d'action pour une réforme de l'État et l'instauration d'une bonne «*gouvernance*» économique, la Banque mondiale indique en 2002 que «*dans son sens le plus général, l'empowerment est l'extension de la liberté de choix et d'action. (...) L'empowerment est l'augmentation des actifs et des capacités des pauvres leur permettant de participer, de négocier, d'influencer, de contrôler et de tenir pour responsables les institutions qui conditionnent leurs vies* (2) ». D'où des incitations à la démocratisation de la vie politique, à

la décentralisation au développement des associations de pauvres et à la collaboration entre les communautés et les autorités locales, notamment (3). Mais c'est en fait surtout envers les femmes que les logiques d'*empowerment* sont promues par des institutions qui, comme le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), font de l'égalité des sexes un objectif primordial. Un des outils les plus utilisés à cette fin a été le microcrédit, censé permettre aux femmes de s'extirper de la pauvreté mais également d'acquérir une autonomie financière dont elles sont privées lorsque leur statut est inférieur à celui des hommes.

Une dépolitisation du concept ?

De nombreuses enquêtes mettent en évidence un bilan contrasté des usages du microcrédit (p. 35). Mais ce que notent les spécialistes, c'est surtout le net affaiblissement, dans ces usages institutionnels, de la perspec-

tive de transformation sociale dont était porteur le concept d'*empowerment* à ses origines. Si la lutte contre la pauvreté ici envisagée entend bien accroître les capacités d'action individuelles et collectives (dans une perspective souvent proche de l'économiste Amartya Sen, qui parle de «*capabilités*»), «*cela n'implique pas pour autant d'envisager une redistribution ou de remettre en cause les formes de domination* ». Elle peut même se parer de justifications de pure efficacité économique, à l'instar d'un Robert Zoellick, ancien président de la Banque mondiale, jugeant que l'*empowerment* des femmes est «*de l'économie intelligente*»: «*Les études montrent qu'en fait l'investissement dans les femmes produit des retours à la fois sociaux et économiques.*»

Le même constat peut être dressé concernant les politiques urbaines de lutte contre la pauvreté menées aux États-Unis et au Royaume-Uni depuis les années 1990. Elles ont consisté à financer une action globale (création ▶



Reprendre
sa vie
en main

Travail social : de l'assistance à l'autonomie

Madame A., 35 ans, vient voir Martine Bueno-Cazejust, assistante sociale, pour un souci financier : elle ne comprend pas pourquoi on vient de réduire son RSA de cent euros. L'assistante sociale appelle le service de contrôle du conseil général : Madame A. a un loyer élevé rapporté à ses ressources, les agents suspectent du travail dissimulé. Cette dernière trouve l'argument injuste : elle reçoit simplement un peu d'aide (produits du quotidien) de ses parents. Comment faire valoir sa bonne foi ? M. Bueno-Cazejust explique comment elle aurait agi... si elle n'avait été formée à une démarche d'*empowerment* (développement du pouvoir

d'agir ou DPA) : interprétation de la plainte, incitation à trouver un travail, instruction d'une demande d'aide financière, orientation vers les organismes caritatifs... Bref, une mobilisation des dispositifs existants pour une réponse au problème ponctuel qui se présente. La démarche DPA, elle, exige d'abord que ce soit la personne aidée qui définit le problème. Madame A. explique ainsi : « *La baisse de mes ressources handicapée ma recherche d'emploi. Cette recherche d'emploi est également mise à mal par le fait que je n'ai pas confiance en moi.* » Il s'agit ensuite d'identifier tous les acteurs concernés par cette situation :

Madame A. en premier lieu, ses parents, l'assistante sociale et le service dans lequel elle travaille, le service de contrôle, la caisse d'allocations familiales... Grâce à ce repérage, explique M. Bueno-Cazejust, « *une stratégie peut se mettre en place* ». Il est ainsi convenu que Madame A. écrive une lettre aux différents échelons du conseil général (responsable du service de contrôle, responsable administratif, président) pour les sensibiliser à sa situation et rétablir ses droits. Droits qui seront effectivement rétablis trois mois plus tard. Selon M. Bueno-Cazejust, cette démarche a apporté à Madame A. « *un soulagement*

quant à son sentiment d'*impuissance* » – même si le passage par l'écrit a été difficile. « *Au départ, elle ne pensait pas savoir faire* (écrire, s'exprimer), *connaître le système* (acteurs). » Constaté « *qu'elle a une "prise" sur son environnement et sur le changement* » lui a donné davantage confiance en elle. Après ces péripéties, Madame A. a d'ailleurs rapidement trouvé un emploi. ■ x.m.

• « De l'impuissance au bien-être : s'émanciper d'un revenu de solidarité »

Martine Bueno-Cazejust, in Bernard Vallerie (coord.), *Interventions sociales et empowerment (développement du pouvoir d'agir)*, L'Harmattan, 2012.

► d'emplois, d'entreprises, baisse du crime, accession à la propriété) sur des territoires délimités (quartiers de grandes villes), action menée par des organismes indépendants où sont représentés les habitants et les associations communautaires. La rhétorique de l'*empowerment* est bien présente (aux États-Unis on parle d'*empowerment zones*) : il s'agit de lutter contre le paternalisme d'État en revalorisant l'initiative et l'implication des habitants ainsi que des structures intermédiaires (les communautés). Mais, là encore, la réduction de l'*empowerment* aux enjeux locaux montre, selon M.-H. Bacqué et C. Biewener, que l'objectif premier est celui d'une modernisation et d'une efficacité accrue des politiques publiques, dans un cadre de responsabilisation des individus. « *Tout au plus s'agit-il de donner à chacun la possibilité d'accès à des opportunités et, pour cela, de mieux distribuer ces*

opportunités », mais sans interroger la structure des rapports sociaux.

Trois modèles

L'*empowerment* serait-il donc devenu un concept conservateur ? Pour les deux spécialistes, le constat est plus nuancé car on peut en fait distinguer trois modèles. À l'opposé du modèle radical des origines, qui évoque les idéaux de justice, de redistribution et de changement social, existe en effet un modèle néolibéral pour lequel l'*empowerment* vise à « *permettre aux individus d'exercer leurs capacités individuelles et de prendre des décisions "rationnelles" dans un contexte d'économie de marché* », bref, à être « *entrepreneur de sa propre vie* ». Entre ces deux extrêmes subsiste néanmoins un modèle « *social-libéral* » qui promeut la liberté individuelle, les droits civiques, l'intervention publique... mais sans véritablement remettre en cause les inégalités sociales. Ces trois

modèles cohabitent, et tiraillent parfois les institutions qui promeuvent l'*empowerment*. Reste un constat, sur lequel les tenants de chaque orientation pourraient tomber d'accord quand il s'agit de se prendre en main « *les gens ordinaires sont les meilleurs experts pour eux-mêmes* ». ■

(1) Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, *L'Empowerment, une pratique émancipatrice*, La Découverte, 2013.

(2) Cité et traduit in Emmanuelle Bénicourt, « Les analyses du Pnud et de la Banque mondiale sur la pauvreté et le développement : la place d'Amartya Sen », *Nuevo Mundo*, 14 septembre 2007.

(3) Anne-Emmanuèle Calvès, « "Empowerment" : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde*, n° 200, 2009/4.

(4) Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, *op. cit.*

(5) Cité par Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, *op. cit.*

(6) Peter L. Berger et Richard J. Neuhaus, *To Empower People. From State to civil society*, 2^e éd., American Enterprise Institute, 1996, cité par Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, *op. cit.*